



## Décision de radiodiffusion CRTC 2019-14

Version PDF

Référence : 2018-388

Ottawa, le 21 janvier 2019

**Bell Média inc., en son propre nom et au nom de 8384819 Canada Inc., et  
Bell Média inc., au nom d'une société devant être constituée**  
Diverses localités

*Dossier public des présentes demandes : 2018-0483-1, 2018-0672-0, 2018-0673-8,  
2018-0674-6, 2018-0675-4, 2018-0676-2 et 2018-0484-9*

*Audience publique dans la région de la Capitale nationale  
6 décembre 2018*

### **Diverses stations de radio et de télévision – Réorganisation intrasociété**

1. Le Conseil **approuve** les demandes présentées par Bell Média inc. (Bell Média), en son propre nom et au nom de 8384819 Canada Inc., ainsi que la demande présentée par Bell Média, au nom d'une société devant être constituée, en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer une réorganisation intrasociété à étapes multiples comprenant les actifs des services de radio et de télévision énumérés à l'annexe de la présente décision. Bell Média demande également d'obtenir de nouvelles licences de radiodiffusion afin de continuer à exploiter ces services selon les mêmes modalités et conditions que celles en vigueur dans les licences actuelles. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard des présentes demandes.
2. La réorganisation intrasociété sera effectuée au moyen d'une série d'étapes. D'abord, une nouvelle société par actions acquerra l'actif des services exploités actuellement par Bell Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Média Radio s.e.n.c. À la suite d'une fusion, Bell Média deviendra titulaire de ces entreprises. Ensuite, Bell Média et 8384819 Canada Inc. deviendront associés d'une nouvelle société en nom collectif qui remplacera les sociétés en nom collectif faisant actuellement affaire sous les noms de Bell Media Windsor Radio Partnership, Bell Media Ontario Regional Radio Partnership, Bell Media Ottawa Radio Partnership, Bell Media Toronto Radio 2013 Partnership, Bell Media Canada Radio 2013 Partnership et Bell Media British Columbia Radio Partnership.
3. La réorganisation simplifiera la structure de l'entreprise, sans toutefois modifier le contrôle effectif des titulaires.
4. Conformément aux *Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens)* (les Instructions), aucune licence de radiodiffusion ni renouvellement ou modification de

licence ne peut être accordé à un demandeur non canadien. Un non-Canadien est une personne ou une entité qui n'est pas un Canadien.

5. BCE inc. détient le contrôle effectif de Bell Média et de 8384819 Canada Inc. Le conseil d'administration contrôle cette société publique à grand nombre d'actionnaires. Étant donné que le nombre d'actionnaires canadiens se situe entre 66,6 % et 80 %, la société mère ne peut contrôler ou influencer les décisions de programmation de ses filiales. Afin de se conformer aux Instructions, un comité de programmation indépendant est responsable de toutes les décisions de programmation des titulaires de licence de radiodiffusion. Aucun administrateur, personnel de la direction ou employé de BCE inc. ne fait partie du comité de programmation. Par conséquent, les nouveaux titulaires proposés satisfont aux critères d'admissibilité des Instructions.
6. À la rétrocession des licences actuelles, le Conseil attribuera des nouvelles licences à Bell Média inc., en son propre nom et au nom de 8384819 Canada Inc., et à Bell Média inc., au nom d'une société devant être constituée. Les licences seront assujetties aux modalités et **conditions** en vigueur dans les licences actuelles.
7. Le Conseil **ordonne** à Bell Média de déposer, au plus tard le **20 février 2019**, des exemplaires signés de tous les documents relatifs à la présente réorganisation intrasociété.

### **Rappel**

8. Les nouveaux titulaires seront tenus responsables de toute non-conformité des entreprises acquises qui pourraient s'être produites pendant la période de licence précédant l'émission des nouvelles licences.

Secrétaire général

*La présente décision doit être annexée à chaque licence.*

# **Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2019-14**

## **Entreprises qui font l'objet des présentes transactions**

**Bell Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Média Radio s.e.n.c.**

### **Colombie-Britannique**

- CFTK Terrace
- CHOR-FM Summerland
- CHRX-FM Fort St. John
- CHSU-FM Kelowna
- CHTK-FM Prince Rupert
- CICF-FM Vernon
- CILK-FM Kelowna
- CJAT-FM Trail
- CJDC Dawson Creek
- CJFW-FM Terrace
- CJMG-FM Penticton
- CJOR Osoyoos
- CKCR-FM Revelstoke
- CKFR Kelowna
- CKGR-FM Golden
- CKKC-FM Nelson
- CKNL-FM Fort St. John
- CKOR Penticton
- CKRX-FM Fort Nelson
- CKTK-FM Kitimat
- CKXR-FM Salmon Arm
- CFTK-TV Terrace
- CJDC-TV Dawson Creek

**Alberta**

- CFBR-FM Edmonton
- CFMG-FM St. Albert
- CFRN Edmonton
- CIBK-FM Calgary
- CJAY-FM Calgary
- CKMX Calgary

**Saskatchewan**

- CHBD-FM Regina

**Manitoba**

- CKMM-FM Winnipeg
- CKX-FM Brandon
- CKXA-FM Brandon

**Ontario**

- CFRB Toronto
- CHAM Hamilton
- CHRE-FM St. Catharines
- CHTZ-FM St. Catharines
- CHVR-FM Pembroke
- CIQM-FM London
- CJBK London
- CJBX-FM London
- CKFM-FM Toronto
- CKLH-FM Hamilton
- CKOC Hamilton
- CKTB St. Catharines

**Québec**

- CHOM-FM Montréal
- CJAD Montréal
- CJFM-FM Montréal

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media Windsor Radio Partnership**

**Ontario**

- CIDR-FM Windsor
- CIMX-FM Windsor
- CKLW Windsor
- CKWW Windsor

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media Ontario Regional Radio Partnership**

**Ontario**

- CFJR-FM Brockville
- CFLY-FM Kingston
- CJPT-FM Brockville
- CKLC-FM Kingston
- CKLY-FM Lindsay
- CKPT-FM Peterborough
- CKQM-FM Peterborough

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media Ottawa Radio Partnership**

**Ontario**

- CFRA Ottawa
- CFGO Ottawa
- CJMJ-FM Ottawa
- CKKL-FM Ottawa

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media Toronto Radio 2013 Partnership**

**Ontario**

- CHUM Toronto
- CHUM-FM Toronto

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media Canada Radio 2013 Partnership**

**Nouvelle-Écosse**

- CJCH-FM Halifax
- CIOO-FM Halifax

**Québec**

- CKGM Montréal

**Ontario**

- CFCA-FM Kitchener
- CKKW-FM Kitchener

**Manitoba**

- CFRW Winnipeg
- CFWM-FM Winnipeg

**Bell Média et 8384819 Canada Inc., associés d'une société en nom collectif faisant affaire sous le nom de Bell Media British Columbia Radio Partnership**

**Colombie-Britannique**

- CFX Victoria
- CFBT-FM Vancouver
- CFTE Vancouver
- CHBE-FM Victoria
- CHQM-FM Vancouver
- CKST Vancouver